

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2022

SYNDICAT MIXTE BASSIN VERSANT TARN-AMONT

Afin d'harmoniser les panneaux d'affichage des baignades sur le bassin versant tarn-amont, le conseil municipal a validé l'achat du support proposé par le syndicat.

PLACE DE L'ORMEAU

L'aménagement de l'espace public de la place de l'ormeau pouvant entrer dans le cadre de nouvelles subventions, le conseil municipal a approuvé un nouveau plan de financement des travaux d'aménagement de l'espace public et les demandes de subventions.

CIMETIERE :

Le conseil municipal a validé la demande de rétrocession d'une concession au cimetière.
La reprise se fera au prorata temporis.

DONS :

Le conseil municipal a choisi d'apporter son soutien au peuple ukrainien par un don via la préfecture de l'Aveyron.

Ce don s'élève à 1euro / habitant arrondi à 1 000 euros.

De plus le conseil met en place un point de collecte pour les personnes qui le souhaitent, dans la salle sous la mairie, jusqu'au 15 Mars 2022.

Pour les habitants qui veulent accueillir des personnes, elles auront la possibilité de trouver les renseignements nécessaires en Mairie.

QUESTIONS DIVERSES :

Suite à la demande de la crèche le conseil a discuté de la possible mise à disposition de la salle de « l'ancienne cantine » pour 4 mois.

Le remplacement de l'éclairage public, Route de Millau, Avenue des Causses et Avenue de la Brezegue débutera courant Avril. Les ampoules Led et la baisse d'intensité de 50 % entre minuit et 6 heures du matin permettront une économie d'énergie conséquente.

Le recensement s'est achevé et le conseil municipal a chaleureusement remercié les agents recenseurs et notre secrétaire de Mairie pour la qualité du travail effectué pendant 1 mois.